

VOTRE POTENTIEL  
EST SANS LIMITE  
*révélez-vous*

OFFRE SPÉCIALE PROLONGÉE  
JUSQU'AU 23 OCTOBRE

**180€**  
**OFFERTS**

\*voir modalités

POUR TOUT ABONNEMENT ANNUEL\*

## 1. LES CONDITIONS DE L'OFFRE

- Offre valable uniquement sur un 1er abonnement ou un réabonnement annuel CMG SPORTS CLUB.
- Remboursement de **180 € pour un abonnement ONE, ONE+, WAOU ou PURE** ni échangeable, ni cumulable, ni remboursable sous quelque forme que ce soit. Hors tarifs Jeune, Étudiant, IMAGINE R, ISIC et Senior ou tout autre tarif remisé.
- La demande de remboursement ne pourra se faire qu'à partir du site [www.pasdexcuse.fr](http://www.pasdexcuse.fr) -
- Tout dossier incomplet, frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté.

## 2. POUR EN PROFITER, C'EST TRÈS SIMPLE

1. **ACHETEZ un abonnement annuel CMG SPORTS CLUB** en club, sur le site [www.cmgsportsclub.com](http://www.cmgsportsclub.com) ou dans votre CE/AS/COS **avant le 23/10/2017 inclus**. Dans le cadre d'un abonnement pris auprès de votre CE/AS/COS, le coupon devra être activé en club avant le **23/10/2017** inclus.

2. **CONNECTEZ-VOUS sur la page [www.pasdexcuse.fr](http://www.pasdexcuse.fr)**

3. **COMPLÉTEZ le formulaire d'inscription en ligne avant le 15/12/2017 inclus** (sans oublier vos coordonnées bancaires IBAN/BIC d'une banque domiciliée en France Métropolitaine figurant sur votre RIB, et votre email servant au suivi de votre demande), l'inscription est obligatoire.

## 3. VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez, si votre dossier respecte les conditions de l'offre, votre remboursement de **180€ pour un abonnement ONE, ONE+, WAOU ou PURE** sous 8 semaines par virement bancaire, à partir de la date à laquelle vous avez effectué votre demande. Pour tout renseignement supplémentaire ou réclamation sur cette opération, contactez votre club CMG Sports Club ou le Service Adhérent à l'adresse mail suivante :

[clubserviceadherent@cmgsportsclub.com](mailto:clubserviceadherent@cmgsportsclub.com).

À noter qu'aucune réclamation ne sera traitée après le 31/01/2018.